Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 035-200054864-20260330-2026_030-DE-AR

# Bordereau de signat

## 20268030 Délégués OGEC

| Signataire | Date | Annotation |
|---|---|---|
| Frédérique MINSSIEUX | 31/03/2026 | **Action : Visa** |
| Thierry BEAUJOUAN | 31/03/2026 | **Action : Signature**<br>Certificat au nom de Thierry BEAUJOUAN ( Maire , COMMUNE DE GUIPRY-MESSAC) , émis par ChamberSign France CA3 NG Qualified eID, valide du 06 juin 2023 à 11:31 au 06 juin 2026 à 11:31. |
| Frédérique MINSSIEUX | 31/03/2026 | **Action : Fin de circuit** |

Dossier de type : PDF_34304 // Deliberations

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 035-200054864-20260330-2026_030-DE-AR

République Française
Département Ille-et-Vilaine
**Commune de Guipry Messac**

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 30/03/2026

| Nombre de membres | | |
|---|---|---|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 33 | 31 | 33 |

| Vote |
|---|
| **A l'unanimité** |
| Pour : 33<br>Contre : 0<br>Abstention : 0 |

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 30 Mars à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune de Guipry Messac s'est réuni à la Salle du Conseil - mairie annexe, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. BEAUJOUAN Thierry, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 24/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 24 mars 2026.
.

**Présents** : M. BEAUJOUAN Thierry, Maire, DAVID Emilie, DIVET Marcel, FERRIER Marie-Josèphe, FOUREL Céline, GENDROT Jean-Marc, GUILLOT Sandrine, LERAY Michel, MAUNY Odile, MENOUX Serge, MERCIER Gaëlle, PITRE Rémi, PLANCHENAULT Thérèse, ROUL Christophe, VOLAND Christian, Mmes : ALONZO-BOUSQUET Claire, CHAMPAGNAT Victoria DIVET Chrystèle, GÉRARD Marie, LACHUER Maude, LE CORRE Maëla, MARTIN Alice, PAUMIER Vanessa, PENIGUEL Anne-Laure, TRÉMOUREUX Audrey, MM : BOULAIS Marvin, CHEREL Emmanuel, CHEVÉ Pierre-Henri, GIROT Charles-Henry, L'HERNAULT Thimothée, RIVAUX Emmanuel,

Absent(s) ayant donné procuration : MM : SAULNIER Thomas à M. BEAUJOUAN Thierry, VENET Clément à Mme LE CORRE Maëla

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme ALONZO-BOUSQUET Claire

## 2026_030 – Désignation des délégués auprès des Organismes de Gestions des Ecoles privées (OGEC)

*Selon l'article L2121-33 du code général des collectivités territoriales, « le conseil municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions du présent code et des textes régissant ces organismes ». Il convient de désigner les délégués de la commune auprès des OGECs*

### DELIBERATION

Le Conseil Municipal,
Considérant que dans le cadre des contrats d'association des écoles privées, la commune doit désigner un représentant pour assister aux réunions des conseils d'administration ;
Considérant que la commune compte deux écoles privées sur son territoire ;

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité de :

DESIGNER :

OGEC de l'école Saint-Michel :
- Délégué titulaire : Mme Céline FOUREL
- Délégué suppléant : M. Emmanuel RIVAUX

Signé par : Thierry BEAUJOUAN
Date : 31/03/2026
Qualité : LE MAIRE

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 035-200054864-20260330-2026_030-DE-AR

OGEC de l'école Jeanne d'Arc :

- Délégué titulaire : M. Emmanuel RIVAUX
- Délégué suppléant : Mme Céline FOUREL

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 31/03/2026
Le Maire
Thierry BEAUJOUAN